

**Zeitschrift:** Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata  
**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Privatschulen  
**Band:** - (1995)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Déclaration concernant la promotion de l'enseignement bilingue en Suisse  
**Autor:** Arnet, Moritz  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-852397>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Déclaration concernant la promotion de l'enseignement bilingue en Suisse

Mesdames, Messieurs

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et les directeurs de l'économie publique en charge de la formation professionnelle veulent encourager l'enseignement bilingue dans les écoles. Dans une déclaration publiée en date du 2 mars 1995 à Berne, la CDIP encourage les cantons et les écoles à soutenir les initiatives allant de ce sens.

En Suisse, pays plurilingue, l'enseignement bilingue peut largement contribuer à la cohésion entre les diverses communautés linguistiques et culturelles et à faciliter la communication avec d'autres groupes linguistiques.

La promotion de l'enseignement bilingue par la CDIP paraît également opportune dans le contexte politique actuel. Projets et accords intercantonaux, transfrontaliers et européens se multiplient, rendant de plus en plus nécessaire l'amélioration des connaissances linguistiques qui devient donc une priorité de l'éducation. Par ailleurs, la discussion actuelle au niveau politique montre que l'introduction d'un enseignement bilingue est largement souhaitée.

Nous vous saurions gré de bien vouloir publier la déclaration de la CDIP, ainsi que – dans la mesure du possible – le rapport de la Commission Pédagogique et de la Commission L2/Enseignement des langues étrangères de la CDIP qui lui est consacré, dans un

des prochains numéros de votre publication, voire dans la feuille officielle scolaire de votre canton. Vous contribuerez ainsi à faire connaître le contenu de cette déclaration et aussi à la réalisation pratique de ses objectifs.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Moritz Arnet  
Secrétaire général de la CDIP

Seneca für die (Privat)-Schule

**“Ein grosser Teil  
des Fortschreitens  
besteht darin,  
dass wir  
fortschreiten wollen.”**

Dieser kleine Denkanstoss des römischen  
Philosophen Seneca (4 v.Chr. – 65 n.Chr.)  
stammt aus einem seiner beiden  
Hauptwerke “Briefe an Lucilius”.



Lernstudio Zürich  
staatlich bewilligte Privatschule

Schulleitung Lernstudio Zürich  
Freiestrasse 122, 8032 Zürich, Telefon 01/383 00 95